



Semaine 08– Du 21 au 27 Février 2021 (du 09 au 15 Adar 5781)

La e-letter est dédiée à la mémoire de
Elyahou ben Kokhava Ezaoui, niftar le 09 Adar 5779

Dimanche 14 Février

Cha'harit à 07h45
Talmud Torah à 09h30

Jeudi 25 Février
Jeûne d'Esther

Début : 06h07 - Fin : 19h07

Mi' nha à 16h45
Lecture de la Méguila à 17h20



Vendredi 26 Février
Pourim

Cha'harit à 07h30
Lecture de la Méguila vers 08h15

Pourim, fête des enfants et des parents, de la joie et de la délivrance, se caractérise par certaines traditions. Ces dernières symbolisent l'esprit de cette fête et permettent de poursuivre l'éducation ancestrale et perpétuelle de notre peuple. Ainsi, il est d'usage de s'envoyer des cadeaux, de lire ou d'écouter la Méguila d'Esther (histoire de Pourim) le soir et la matin de la fête, de faire tsédaka (dons aux pauvres), de respecter la tradition du demi-shékel, de préparer un festin doux et sucré, et de se déguiser.

Brèves explications du pourquoi de ces coutumes.

1. L'envoi de cadeaux (Michlo'ah Manot) et le don aux pauvres symbolisent l'entraide et l'unité du peuple juif afin de déjouer les projets de nos ennemis. De par ces actes, nous scellons notre unité et notre fraternité.
 2. La lecture ou l'écoute de la Méguila d'Esther, nous rappelle l'histoire de la Reine Esther et l'attitude unie du peuple juif. De plus, elle permet de réunir notre communauté au cours des différentes écoutes. Il est d'usage de faire du tapage avec les pieds ou des crécelles lorsque le nom d'Aman le malfaisant est lu par le Rabin.
 3. L'usage du demi-shékel s'est introduit à l'occasion de Pourim, en souvenir de l'époque du Temple, où nos ancêtres, à partir du 1er Adar, payaient l'impôt du demi-shékel pour le culte des sacrifices. De nos jours, cette collecte s'effectue avant la lecture de la Méguila, dans l'unité monétaire du lieu où l'on réside, puisque toute la communauté se rassemble à cette occasion.
 4. Se déguiser pour Pourim, hormis l'aspect festif, nous rappelle qu'à la fin de la Méguila d'Esther l'humble serviteur fut traité comme un très haut dignitaire du royaume (Mordéchaï), alors que le premier ministre fut traité comme un traître (Aman). Se déguiser a donc pour caractère essentiel de ne plus savoir qui est qui, et de confondre le rôle de chacun. La foi peut inverser le cours de ce qui est prévu.
- Toutes ces traditions nous rappellent la fête de Pourim, dont l'esprit est symbolisé par la phrase suivante:
- « l'amour du prochain, la fraternité entre juifs sont un bouclier devant les menaces d'Amalec ».

DATES & HORAIRES Chabbat



Chabbath Tetsavé Pourim Chouchan

*Entrée Vendredi 26 Février : 18h11
Sortie Samedi 27 Février : 19h19*

Vendredi soir Min'ha à 16h45

*Samedi
Cha'harit à 09h30 (Oudou)
Haphtara chantée par : Gabriel Samuel.
Min'ha à 17h00*

PARACHA DE LA SEMAINE (Tiré du site internet fr.chabad.org)

Tetsavé - Exode 27, 20 - 30, 10

Hachem commande à Moïse de recevoir des Enfants d'Israël de l'huile d'olive pure pour alimenter la « flamme perpétuelle » de la Ménorah, que Aharon devra allumer chaque jour, « du soir jusqu'au matin ».

Les vêtements sacerdotaux que les Cohanim (prêtres) devaient porter lors de leur service dans le sanctuaire sont décrits. Tous les Cohanim portaient :

1. la *ketonet* – une tunique de lin,
2. les *mikhnassayim* – pantalons de lin,
3. la *mitsnefet* ou *migbaat* – un turban de lin,
4. la *avnet* – une longue ceinture portée au dessus de la taille.

En plus de ces habits, le Cohen Gadol (le « grand prêtre ») portait :

5. le *leefod* – une sorte de tablier, tissé de fils laine et de lin teints d'azur, de pourpre et d'écarlate et de fils d'or,
6. le *'hochen* – un pectoral comportant douze pierres précieuses gravées aux noms des douze tribus d'Israël,
7. le *mé'il* – une cape de laine bleue, avec des clochettes et or et des ornements en forme de grenade à sa lisière,
8. le *tsits* – une plaque d'or portée sur le front comportant l'inscription « Saint pour Hachem ».

Tetsaveh inclut les instructions détaillées d'Hachem pour les sept jours d'initiation dans la prêtrise d'Aharon et de ses quatre fils – Nadav, Avihou, Elazar et Itamar , ainsi que pour la fabrication de l'autel d'or sur lequel brûlait la *ketoret* (l'encens).

MA'HATSIT HACHÉKEL



En souvenir du demi-sicle d'argent (ma'hatsit hachékel) donné par les adultes à l'époque du Temple de Jérusalem pour l'achat des sacrifices publics. L'usage s'est répandu de donner trois demi-sicles, en référence aux trois prélèvements mentionnés dans la paracha de Chékalim.

Cette année la somme est fixée à 5€ par personne.

Une corbeille sera à la synagogue à partir de jeudi soir.



POURIM ET LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES (Message du Consistoire)

Chers Amis,

Il y a un an de cela, la communauté juive fêta Pourim sans toujours respecter les règles de prudence que nous préconisons, avec des conséquences parfois tragiques.

Le judaïsme a toujours placé très haut les valeurs de l'espérance et c'est la raison pour laquelle nous appelons chacune et chacun d'entre vous à célébrer ce Pourim dans la joie, en respectant strictement les mesures mises en place pour permettre les offices dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Les synagogues seront ouvertes à vous tous, adultes et enfants, pour entendre la lecture de la Méguila. Celle-ci sera bien sûr impactée par les conditions du couvre-feu à 18h00. Concernant la lecture de la Méguila le soir de Pourim, jeudi 25 février, celle-ci pourra avoir lieu à partir du Plag Haminha, c'est-à-dire entre 17h01 et 17h25, selon la ville où nous nous trouvons, comme nos dayanim nous l'onté. Il est bien entendu que cette lecture sera accompagnée par celle des bénédictions d'usage.

Bien sûr, cela impose une lecture un peu plus rapide afin de finir avant l'heure du couvre-feu. Mais la fin de la lecture de la Méguila ne sonnera pas la fin du jeûne qui finira selon l'heure définie, vers 19h (se renseigner auprès de sa communauté pour avoir l'horaire précis). Nous continuons à insister auprès de vous tous pour que l'ensemble des règles du sanitaire plus que jamais respectées: du masque, distanciation physique (places libres), lavage des mains, inscription préalable, annulation de toutes les fêtes organisées en communauté. Nous devons être prudents avec les Michloah Manot qu'il faudra limiter à ce qui est indispensable (en remettre un par personne) et réserver le repas de Pourim, le Michté, au seul noyau familial.

Nous appelons toutes les synagogues de France à respecter le protocole sanitaire qui nous a permis de maintenir ouverts l'ensemble de nos lieux de culte, ainsi que le couvre-feu, participant ainsi à l'effort collectif national de lutte contre la pandémie. Nous ne devons montrer aucun signe de relâchement dans notre vigilance et dans nos gestes. Cette fête est celle de la joie et de la victoire du bien sur le mal et espérons que notre engagement à vivre ces moments en les partageant fasse advenir la délivrance de cette pandémie et de tous les maux de notre société.

Pourim saméah !